

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 17 Mars 2011

L'Usgeres et le CNCRES renforcent leur coopération pour développer et valoriser l'économie sociale dans les territoires

L'Usgeres (Union de Syndicats et Groupement d'Employeurs Représentatifs dans l'Économie Sociale) et le CNCRES (Conseil National des Chambres Régionales de l'Économie Sociale) ont signé le 17 mars un protocole de coopération afin de promouvoir les modes d'entreprendre de l'économie sociale et d'articuler leurs positions sur le développement de la fonction employeurs dans les territoires.

Celui-ci s'inscrit dans la continuité du premier accord signé en 2007, qui a notamment permis :

- d'appuyer la structuration de collèges employeurs dans les Chambres Régionales de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS)¹ et d'un pôle employeurs au sein de la CRESS Rhône-Alpes ;
- de contribuer à l'essor du « Mois de l'économie sociale et solidaire » par l'organisation de rencontres autour de la fonction employeurs² et la mise en œuvre d'une campagne radiophonique nationale gérée par le SNRL³ ;
- de contribuer aux travaux de l'observatoire national du CNCRES sur les données socio-économique de l'économie sociale et solidaire ;
- d'élaborer une proposition commune sur les plus values de l'économie sociale dans le cadre du rapport du député Francis Vercamer sur le développement de l'économie sociale.

Le nouveau protocole fixe les orientations de travail communes à l'Usgeres et au CNCRES pour la période 2011-2013 et les actions de coopération prioritaires au niveau des territoires, dont notamment :

- la contribution de l'Usgeres au déploiement du rôle des CRESS dans le développement économique des territoires sur les outils de la fonction employeurs, et plus particulièrement, sur la formation des dirigeants de l'économie sociale ;

¹ 17 CRESS accueillent une représentation des syndicats employeurs dont 12 dans un collège spécifique

² 3 manifestations ont été organisées en 2009 et 6 en 2010 sur des thèmes tels que la prévention des risques professionnels, la responsabilité employeur et la prévention des discriminations

³ Le Syndicat National des Radios Libres est l'un des 26 adhérents de l'Usgeres

- la valorisation de l'action et du rôle des syndicats employeurs dans le cadre du « Mois de l'économie sociale et solidaire » ;
- la participation de l'Usgeres au comité de pilotage de l'observatoire national de l'économie sociale et solidaire mis en place par le CNCRES.
- Le développement de protocoles de coopération entre les CRESS et l'Usgeres visant à structurer la fonction employeurs dans les territoires

À travers ces actions, l'Usgeres et le CNCRES réaffirment leur volonté de contribuer ensemble à la structuration du secteur, à travers l'organisation des représentations de l'économie sociale aux niveaux national et territorial.

« Cette nouvelle étape de la collaboration entre l'Usgeres et le CNCRES témoigne de la volonté de chacune des organisations de mutualiser des moyens au service d'une plus grande visibilité et lisibilité de l'économie sociale en région et contribuer ainsi à la reconnaissance du secteur dans la vie économique et sociale » souligne Alain Cordesse, président de l'Usgeres.

USGERES - Créée en 1994 et présidée par Alain Cordesse, l'Union des Syndicats et Groupements d'Employeurs Représentatifs dans l'Économie Sociale (USGERES) regroupe 26 groupements et syndicats d'employeurs (associations, mutuelles, coopératives) et 12 branches professionnelles. Avec plus de 770 000 salariés et 60 000 employeurs, soit 75% des employeurs fédérés, l'USGERES est aujourd'hui la seule organisation multiprofessionnelle de l'économie sociale.

CNCRES – Le Conseil National des Chambres Régionales de l'Économie Sociale, présidé depuis 2010 par Jean-Louis Cabrespines, rassemble l'ensemble des CRES(S) ; il constitue un lieu de concertation permanente et de ressources entre ses membres. Il a pour but d'animer, promouvoir, défendre et représenter les CRES(S). Dans le respect de la subsidiarité, il leur apporte son soutien et il renforce leur action en élaborant des positions et des propositions communes.

Contacts Presse :

USGERES :
Sébastien DARRIGRAND
Tel : 01 43 41 71 72
Courriel : sdarrigrand@usgeres.fr

CNCRES :
Julien LOIS
Tel : 04 78 09 11 97
Courriel : jlois@cress-rhone-alpes.org